

## SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2007

L'an deux mil sept, le vingt huit Novembre à 20 H 00, le Conseil Municipal de la commune de Bazoges-en-Pailleurs dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Denis BOSSARD, Maire

Date d'affichage de la convocation : 22 Novembre 2007

**Présents** : BOSSARD Denis BROUSSEAU Yannick DURANDET Jean-Loïc MORNE Jean-Pierre BENETEAU Laurent PASQUIET Jean-Michel GABORIEAU Christian GIRAUD Martine GABORIEAU Blandine GUIBERT Marie-Madeleine POUPLIN Marie-Andrée GUERY Philippe VILLENEUVE Maryvonne

**Absents excusés** : CHAMPIN Jean-Claude MINCHENEAU Françoise (donne pouvoir à Blandine)

**Secrétaire de séance** : GUERY Philippe

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 Novembre 2007**

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 29 Novembre 2007, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour : audits énergétiques des bâtiments communaux. Les membres présents approuvent à l'unanimité.

### **PARTICIPATION ECOLE PUBLIQUE DE SAINT FULGENT – Dépenses de Fonctionnement Année 2006/2007**

Monsieur le Maire présente le bilan de l'Ecole Publique de Saint Fulgent année 2006/2007 ; le Conseil approuve la somme à payer : 1002.12 € pour 2 élèves.

### **PROJET DE COLUMBARIUM**

Monsieur le Maire présente des photos prises dans d'autres communes ; un projet de plan dans le cimetière et deux devis.

Le Conseil décide de regrouper le Jardin du Souvenir avec le Columbarium et choisit la fourniture et la pose de trois cases à urne béton 50x50 avec couvercle au prix unitaire H.T. de 230.00 € par les Pompes Funèbres LAPORTE de Chavagnes en Pailleurs

Le prix de l'emplacement de 1 mètre carré pour une case est fixé à 30.00 € en 2007 pour une durée de 30 ans. Une commission est invitée à réfléchir sur le règlement à définir qui sera entériné à la prochaine réunion. 25 tombes dans le cimetière sont abandonnées volontairement. Deux devis vont être demandés pour ces exhumations en vue de libérer ces concessions.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

⚡ Le Conseil retire la délibération du 26 Septembre 2007 dans laquelle il accordait une indemnité à Gérard LIMOUSIN d'un montant de 750.00 €. Une indemnité administrative technique lui est attribuée pour la même somme par arrêté du Maire.

⚡ Le Conseil décide d'attribuer une indemnité administrative technique exceptionnelle aux agents ayant trente ans de carrière uniquement.

⚡ Vu l'augmentation sensible des locations de salles et par conséquent du nettoyage à faire après chaque passage dans les locaux communaux, le Conseil Municipal décide de modifier le contrat de travail de Noëlle BLANCHARD : 50 heures par mois à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2008 et charge Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires.

⚡ Vu l'augmentation de la charge de travail à la Mairie et de la mise à jour du cimetière à faire sur plusieurs années, le Conseil décide, après avis de la Commission Technique Paritaire, de modifier le temps de travail de Marie-Hélène BROUSSEAU, soit 19H50 par semaine à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2008.

### **DELEGUE COMMISSION APPEL D'OFFRES DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA VERRIE**

Le Conseil Municipal nomme Jean-Loïc DURANDET, délégué de la CAO du Syndicat de la Verrie.

## **REGULARISATION D'ACTES NOTARIES**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous actes à intervenir concernant les affaires suivantes :

- Rue de Bel Air : Dossier de 1983 : LOISEAU ROYRAND ELINEAU
- Rue du Château : Dossier de 1994 : GRANDRY Thérèse
- Chemin de la Corde : Dossier de 1983 : BERTHOME JUGIEAU
- Rue des Nouelles : Dossier de 1983, de chaque côté de la voie
- Carrefour La Foliette-La Patricière : Dossier de 1985 : DOUTEAU-MECHINEAU
- La Brosse : Dossier de 2000 : COUSSEAU-PINEAU-JAHAN

## **CREATION D'UN SITE INTERNET**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le devis de l'Imprimerie 2000 d'un montant de 1700.00 € H.T, soit 2033.20 € TTC, avec un an d'hébergement du Site Internet. Le coût de l'hébergement pour les années suivantes s'élève à 228.00 € par an.

## **EAUX PLUVIALES RUE DE LA VENDEE**

Monsieur le Maire présente les photos d'un tronçon du réseau d'eaux pluviales Rue de la Vendée sur 294 mètres. Il faudra à l'avenir prévoir la réfection de cette partie avant l'aménagement final de la rue.

## **EVALUATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire présente le diagnostic de l'efficacité énergétique établi par le SYDEV.

Le Conseil décide de demander un audit énergétique pour les bâtiments suivants :

Mairie, Périscolaire-cuisine, Salle des Mottais, Foyer des Jeunes et Vestiaires Football

Le coût de cet audit s'élève à environ 600.00 € H.T. à la charge de la commune.

## **POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux Rue de la Vendée, Rue de la Foliette, Rue de Bel Air, Lotissement ; sur les acquisitions de terrains pour le sentier pédestre et une future extension de lotissement. Christian GABORIEAU évoque la convention passée avec la SAFER et son utilité à réfléchir.

## **INFOS DIVERSES**

⚡ *Eclairage public* : Monsieur le Maire a reçu Jean-Marc GUILBEAU du SYDEV ; une étude doit être faite concernant les économies d'énergie.

⚡ *Logements sociaux* : aucun projet pour 2008

⚡ Nom de rue à la zone de l'Hermitage : le Conseil décide de ne pas donner de nom de rue ou numéro.

⚡ La soirée des aînés est fixée au Samedi 16 Février 2008 avec une animation de Françoise et Dominique

⚡ Monsieur le Maire donne un condensé du compte rendu de la réunion du 25 Octobre de la Communauté de Communes

⚡ Une réunion du CCAS est fixée le 17 Décembre 2007 à 18H30

*La séance est levée à 23 H 20*

*La prochaine réunion est prévue le 19 Décembre 2007 à 20 h 00*